

LES CYCLES AU CIRQUE, ENTRE VÉHICULE, OBJET, ACCESSOIRE OU AGRÈS

SUJET ZÉRO COMMENTÉ

Nature de l'épreuve

La partie écrite de l'épreuve porte sur la culture circassienne

(...)

Durée : 3 heures 30

Modalités de l'épreuve

Le sujet proposé aux candidats est constitué de deux parties et porte sur le programme limitatif national publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale chaque année. Ce programme limitatif national de la spécialité arts du cirque comporte deux éléments à travailler au cours de l'année, qui peuvent être :

- une œuvre de cirque (spectacle ou numéro) ;
- un artiste ou un cirque ou une compagnie ;
- une discipline ou une famille de disciplines de cirque ;
- un thème ;
- une question.

L'épreuve exige des candidats qu'ils traitent les deux parties. Un même dossier sert d'appui au traitement des deux parties. On n'exige pas nécessairement l'analyse de l'intégralité du dossier. Le dossier peut être composé de plusieurs documents de nature variée (par exemple : textes, images, croquis, extrait vidéo). Le candidat a la possibilité d'apporter des crayons ou des feutres pour réaliser d'éventuels croquis ou schémas.

Première partie

La première partie porte sur une question à traiter sous la forme d'un court essai à partir de l'analyse de tout ou partie du dossier.

Deuxième partie

La deuxième partie demande au candidat de formuler, à partir de tout ou partie du dossier, une proposition personnelle de création de spectacle ou de numéro. En explicitant son processus de création et en le justifiant, en s'appuyant sur ses connaissances et sur son expérience du cirque, le candidat rédige sa proposition, qui peut être accompagnée de croquis ou de schémas.

Note de service définissant l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité arts de la classe de terminale, publiée au BO spécial n° 2 du 13 février 2020

Proposition de sujet

Programme limitatif¹ : Les cycles au cirque, entre véhicule, objet, accessoire ou agrès.

Première partie : (10 points)

Le cirque a souvent intégré des innovations technologiques dans ses spectacles au cours de son histoire. Inventée au début du XIX^e siècle, la bicyclette est un élément diversement exploité au cirque, sous des formes variées.

Dans un court essai, vous traiterez la question suivante : quel peut être le rôle des cycles dans les processus de création au cirque et quel imaginaire convoquent-ils ?

Deuxième partie : (10 points)

Vous créez un numéro de cirque avec cycle(s).

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document n°1

Un extrait du spectacle *Excentricus*, Serge Huercio, acrobate en bicyclette, dans le numéro « Vélo-dans-sa-bulle », mis en scène de Christine Rossignol, Cirque Eloïze, Milan Italie, 2001.
Support : vidéo accessible sur Internet. Sélection : de 00.50 à la fin, soit 2.20. (durée totale : 3.10).

Document n°2

Un poème de Paul Verlaine, « Bruxelles, chevaux de bois », *Romances sans paroles*, Champ de foire de Saint Gilles, Août 1872, édition Y.G. Le Dantec, Gallimard, 1957.

Document n°3

Une affiche de la troupe Ancillotti, lithographie en couleur, 166 x 110 cm, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la photographie, 1890.

Document n°4

Une carte postale, « Le gouffre de la mort », troupe Catalini.

Document n°5

Une affiche du film *E.T.* De Steven Spielberg, 1982.

Pour consulter l'intégralité du dossier documentaire, se référer au sujet zéro accessible [sur la page éducol dédiée](#).

Commentaires

Inventé au début du XIX^e siècle, le premier vélocipède connaît un développement technologique constant, qui conduira à l'invention de la bicyclette dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Souvent enclin à intégrer les innovations technologiques, le cirque a très vite exploité les ressources artistiques du cycle. Il lui fait subir des transformations diverses, qu'il intègre dans des numéros qui lui accordent une fonction très variable selon les artistes.

Le sujet propose d'abord la rédaction par le candidat d'un court essai sur la question suivante : quel peut être le rôle des cycles dans les processus de création au cirque et quel imaginaire convoquent-ils ? Le traitement de cette demande suppose que le candidat ait étudié, durant l'année scolaire, le programme limitatif et qu'il possède des connaissances à la fois sur les différents cycles utilisés dans le cirque, à la fois sur les raisons de cette utilisation, à la fois sur leur utilisation artistique. La pertinence de la réponse témoignera alors de sa bonne compréhension des termes et notions clés du programme limitatif « véhicule, objet, accessoire ou agrès ».

Le candidat est censé connaître aussi les grandes lignes de l'histoire de la bicyclette, depuis le vélocipède en passant par le grand bi et la draisienne, jusqu'aux vélos créés parfois pour les besoins d'un numéro. À ce titre, le dossier n'illustre pas toutes les formes de cycle, mais en suggère un certain nombre, notamment par le document n°2 : monocycles, bicycles, tricycles.

Dans le cadre de cette épreuve, l'essai ne répond à aucun plan préconçu, à aucune forme exigée préalablement et a priori de la substance même du dossier. Il s'agit pour le candidat de conduire une réflexion personnelle et organisée, comme il aura appris à le faire dans le cadre de différentes disciplines au lycée.

Le candidat pourra, par exemple, proposer une réflexion organisée de façon historique, faisant apparaître les usages du vélo acrobatique, où les artistes transfèrent d'abord les acrobaties inspirées des jeux et des voltiges équestres. Très vite, et beaucoup plus que ne le permettent les chevaux, le vélo offre une diversité de déplacements, qui vont s'appliquer à des lieux de plus inventifs. Souplesse et vitesse suggèrent tremplins, boucles, tourbillons, sauts, main à main, équilibres et l'objet est ainsi exploré en lui-même et pour lui-même en des numéros collectifs, en duo ou solitaires. À ce titre, le cycle sollicite parfois l'humour ou le clownesque, par des vélos disproportionnés ou des acrobaties aussi périlleuses que comiques.

Le cycle est également intégré à des numéros en tant qu'accessoire supplémentaire. Les numéros comportant des animaux ont donné lieu à diverses fantaisies. Le vélo est utilisé aussi par les fildeféristes et les funambules, donnant lieu à des collectifs savants relevant parfois de performances à fort risque. Conjugué à des numéros où il côtoie parfois la roue allemande ou la roue Cyr (document n°1), le cycle entre alors dans une correspondance de circularités de diverses natures. La création artistique autour du cycle emprunte aussi à la danse ou au théâtre et développe une recherche esthétique et poétique autour d'une circularité inspirée par la piste de cirque originelle, qui ouvre une sémantique du cycle du temps, de la roue qui tourne jusqu'à la circonvolution des planètes.

Le candidat peut choisir aussi de construire son essai sur les différentes relations créées par les artistes entre le cycle et leur numéro, réinvestissant ici son analyse des termes du programme limitatif « véhicule, objet, accessoire ou agrès » :

- numéro de cycle, où le véhicule est la substance du numéro ;
- numéro avec cycle, où l'objet complète en partie un numéro.

Cette complémentarité peut être extrêmement variée : le cycle n'est qu'un agrès ou un accessoire parmi d'autres ; le cycle est intégré à un dispositif ; le cycle est détourné de sa vocation initiale, où l'artiste métamorphose, techniquement ou symboliquement l'objet.

Le candidat peut aussi aborder son essai en traitant en premier lieu les différents types de cycles, en second lieu en expliquant les raisons de l'utilisation de cet agrès ou accessoire et en poursuivant son essai autour de son utilisation en tant qu'élément clé dans un processus de création et l'élaboration d'un propos artistique au cirque.

Le candidat peut également faire progresser sa réflexion autour de thématiques successives, que lui auront inspirées les spectacles vus. La thématique spatiale liée au cycle, par exemple, permet de développer un propos sur la circularité (tours), l'horizontalité (fil de fer et funambules), la verticalité (pyramides ou envol symboliques comme dans le document n°1) ou la diagonale. Le candidat peut aborder ensuite la thématique du rapport au temps, cyclique, linéaire ou itératif. Toute roue est aussi « une roue qui tourne », où le temps renvoie à ce qui arrive – ou n'arrive pas (document n°1). Le document n°4 et la prouesse qu'il inspire tiennent à la force centrifuge et à la vitesse qui est un jeu entre l'espace et le temps. Les documents n°4 et n°5 suggèrent donc la question de la mort, autre rapport au temps, mais aussi au cosmos et à la métaphysique. Par opposition, une réflexion par thèmes successifs permet aisément d'aborder la place de l'humour dans les questions d'équilibre posées par le cycle, dérision qui n'est pas contradictoire avec la question de la mort et celle de la condition humaine.

Il n'est pas attendu du candidat qu'il procède, en première partie de son essai, à un commentaire de chaque document, comme cela pouvait être le cas dans les épreuves précédentes. Ce commentaire, s'il a lieu, sera intégré à son propos, - avec « à propos ». Par exemple, au moment d'évoquer la relation entre le cycle et le temps, ou bien le cycle et l'aérien, le candidat mentionnera le document qui lui inspire cette pensée et en proposera un commentaire. Dans sa préparation, il convient cependant qu'il consacre le temps nécessaire à l'examen des documents, puisqu'ils sont susceptibles d'inspirer son essai, tout autant que sa proposition de création.

Sans la déterminer, la réflexion menée dans le cadre de l'essai peut inspirer, en partie, la création de la deuxième partie. Par essence, il n'est pas possible de circonscrire le cadre d'une création, ici très libre, dès lors qu'elle exige seulement une place aux cycles : « avec cycle(s) ». Mais les perspectives ouvertes, sinon par l'essai, en tout cas par la réflexion menée pour le préparer, sont des pistes d'inspiration. Il n'est pas attendu que la création traite tous les axes abordés dans l'essai. Est-ce seulement possible ? Le processus de création suppose des choix. Il est concevable même que la proposition de création exploite une perspective que l'essai n'aura pas traitée, justement parce qu'elle l'est dans la deuxième partie. La relation entre première et deuxième partie de l'épreuve est incontestablement un des éléments de l'épreuve qui devra faire l'objet d'une véritable décision de la part du candidat. Par exemple, une création qui se proposerait de s'appuyer sur le motif du « gouffre » pour construire un numéro sur la condition humaine conduirait inévitablement à devoir expliquer le processus de création. Il va de soi alors que le traitement des documents n°4 et n°5 n'aurait pas lieu d'être redondant et que ce qui ne serait que « mentionné » en première partie pourra être « développé » dans la deuxième, - dans le cadre de ce sujet-là. D'autres sujets peuvent ne pas permettre le même traitement.